



Le point sur la pauvreté au Canada

- Définition du problème
- Stratégies de travail
- Mesure du succès



PERCEPTION

Volume 29, No. 3&4, 2008

Perception est publié par le Conseil canadien de développement social, un organisme bénévole indépendant.

Conseil d'administration du CCDS :

Provinces de l'Atlantique

Patrick Flanagan (Président sortant)
Gregory Kealey
Stella Lord

Québec

Nicole Boily
Daniel Lamoureux
Lionel Robert

Ontario

Andrew Jackson
Sherrie Tingley

Prairies & T-N-O

Wayne Helgason (Président)
Nayda Veeman

Colombie-Britannique & Yukon

Jane Pulkingham
Brian Wharf

Marcel Lauzière, président

Équipe de rédaction et de production :

Gail Dugas and Nancy Colborne Perkins

Les opinions présentées dans les articles de Perception sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du CCDS.

Pour tout changement d'adresse ou autre renseignement, écrire à :

Perception

Conseil canadien de développement social
190, rue O'Connor, Bureau 100,
Ottawa (ON) K2P 2R3.

Tél. : (613) 236-8977 Fax : (613) 236-2750
courriel : publications@ccsd.ca
Internet : www.ccsd.ca

N° de convention 40012390 de la
Poste-publication

Tous droits réservés. ISSN 0704-5263

Ce numéro de Perception et les antérieurs sont disponibles sur microfilm ou microfiche.

Contacter : Micromedia Limited, 20 Victoria St.
Toronto (ON) M5C 2N8
1-800-387-2689.

2



Membre de Centraide

Table of Contents

Éditorial

par Marcel Lauzière..... 3

Définir et redéfinir la pauvreté au Canada4

Vers un idéal national : Un Canada sans pauvreté d'ici 2020

par Rob Rainer.....7

Quatre pierres angulaires d'une stratégie nationale viable pour le Canada

par Sheila Regehr 10

Plan d'action de Terre-Neuve-et-Labrador pour réduire la pauvreté

par le ministre Shawn Skinner et Aisling Gogan 13

Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale du Québec : Une entrevue avec Alain Noël

..... 16

Pourquoi est-ce si difficile de progresser?

Synthèse du rapport de John Stapleton..... 18

Utilisation des données sociales pour le succès

par Alanna Petroff..... 21

Qu'y a-t-il dans votre bibliothèque? 23

Ressource : Le bien-être économique des enfants en Amérique du Nord.

..... 25

Mis à jour : Forum social canadien 26

Les photographies de la couverture sont de Zoom, une militante sociale et blogueur primé. On peut trouver la à knitnut.net.

Photo du haut : Karen, originellement des Territoires du Nord-Ouest, avec son ami.

Milieu : Crazy Dave, un poète ambulant sans-abri qui, depuis octobre 2006, vit 24 heures sur 24 derrière le magasin Chapters.

Bas : Le « seul vrai bluesman », un guitariste manchot et mendiant.

Éditorial

Par Marcel Lauzière



Dans le dernier numéro de *Perception*, j'ai décrit la nouvelle approche stratégique du CCDS et son accent sur le partage des innovations sociales et des connaissances. Notre but est d'aider ceux qui « font » du développement social – où qu'ils soient – à être en contact plus facilement avec d'autres intervenants qui font face à des défis similaires et à profiter ainsi des expériences et des approches des autres.

Dans ce numéro, je veux vous parler de l'attention spéciale que nous portons à la réduction de la pauvreté.

Le contexte entourant le débat sur la pauvreté au Canada – et, ce qui est plus important encore, sur la façon d'y remédier vraiment – a changé considérablement en quelques années seulement. Nous devons miser sur le momentum qui s'amplifie. Un grand nombre d'entre nous croyons que nous sommes à une jonction critique et que les étoiles sont alignées en notre faveur contre la pauvreté au Canada.

Au niveau provincial, le Québec n'est plus seul à identifier la pauvreté comme un défi du XXI^e siècle qu'il faut surmonter. Terre-Neuve-et-Labrador a également élaboré sa propre stratégie de réduction de la pauvreté et son but au cours de la prochaine décennie est de passer de la province ayant le plus haut taux de pauvreté à celle qui a le taux le plus faible. Voilà un but qui peut en effet mobiliser et inspirer.

Au cours de la dernière élection en Ontario, le premier ministre McGuinty a promis d'élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté pour sa province; en Nouvelle-Écosse, le gouvernement a passé une loi créant un groupe de travail sur la pauvreté. Bien que les autres provinces n'aient pas progressé aussi rapidement, il y a des mesures qui sont prises partout pour traiter de la question de la pauvreté.

Au niveau fédéral, je crois que la pauvreté sera un enjeu clé de la prochaine élection générale. Mais il est évident que la pauvreté n'est pas une question qui relève uniquement des gouvernements.

Un grand nombre d'initiatives passionnantes sont présentement en voie d'élaboration au sein des collectivités. En fait, c'est à ce niveau qu'une grande partie du momentum est généré. Et ce, partout au pays.

À Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, on songe à la *Business Community Anti-Poverty Initiative*. Au Québec, le travail qu'on accomplit dans le quartier Saint-Michel est un fer de lance du progrès social. À Hamilton, une table ronde sur la réduction de la pauvreté attire beaucoup d'attention et, à Calgary, le groupe de travail *End Homelessness* a publié récemment son plan pour le changement qui obtient beaucoup d'appui. Et beaucoup d'autres exemples existent dans chaque région du pays.

La question de la pauvreté semble surgir partout maintenant – même parmi ceux chez qui on s'y attend le moins. Des organisations travaillant dans des domaines aussi différents que les maladies chroniques, les sports, la prévention du crime et même le milieu des affaires réalisent de plus en plus qu'il faut trouver des solutions au problème de la pauvreté.

Nous pouvons enfin commencer à parler de l'atteinte d'une masse critique. Et nous pouvons – et devons – miser sur cette situation.

D'après moi, il y a deux raisons sous-tendant ce nouvel intérêt pour la pauvreté.

Premièrement, les intervenants luttant contre la pauvreté sont plus nombreux et plus diversifiés. Un plus grand nombre de personnes réalisent qu'il faut s'occuper du problème de la pauvreté pour plus que des raisons de justice sociale. Un grand nombre d'entre elles sont motivées à agir pour enrayer la pauvreté parce qu'elles veulent renforcer notre développement économique, améliorer et réduire les dépenses en matière de santé, élever le niveau de scolarisation de nos enfants ou aider à réduire la criminalité. Les individus, les organisations et les gouvernements abordent maintenant la question de la pauvreté pour une multitude de raisons, et c'est une bonne chose.

Deuxièmement, le fait que l'expérience internationale démontre qu'il est possible de réduire la pauvreté de manière significative est également important. Dans les pays auxquels nous nous comparons souvent – tels que la Grande-Bretagne et l'Irlande en particulier – on a réalisé de réels progrès dans la lutte contre la pauvreté et des résultats positifs commencent à se concrétiser en Nouvelle-Zélande. Ici au Canada, l'expérience du Québec produit des résultats très positifs également.

Nous avons souvent entendu dire par le passé que les taux de pauvreté ne pouvaient être réduits de manière significative. Il est maintenant clair que ce n'est pas le cas.

La réduction significative de la pauvreté au Canada EST possible et le CCDS veut contribuer à ce grand objectif. 🌀

Marcel Lauzière est président du Conseil canadien de développement social.

Définir et redéfinir la pauvreté au Canada

De quoi parle-t-on quand on parle de « pauvreté »?

Il est certain que personne ne dira que c'est une bonne chose. Et mêmes les chroniqueurs les plus à droite décrivent l'idée qu'il y ait des enfants et des familles pauvres.

Mais à quoi pense-t-on quand on fait référence à la pauvreté au Canada?

Un grand nombre de gens imaginent des enfants malades au bord de la famine. Pourtant, dans les sociétés hautement industrialisées comme le Canada, une telle scène n'est pas typique.

La scène qui domine en est plutôt une de défavorisation et de besoin.

C'est vrai, on trouve dans certains îlots de milieux urbains défavorisés et dans certaines réserves autochtones des conditions de vie qui ressemblent aux situations de nécessité et de défavorisation des pays sous-développés.

Au Canada cependant, la pauvreté est plutôt associée en général au manque de revenu – ou à un revenu trop faible – qui puisse suffire à assurer le bien-être physique des gens. Le fait d'être pauvre ici veut généralement dire qu'on a de la difficulté à payer les nécessités de la vie telles que l'alimentation, le logement et les vêtements. Cela veut dire qu'il faut avoir recours chaque mois aux banques d'alimentation et vivre dans un logement surpeuplé ou insalubre. D'ailleurs, pour un nombre croissant de Canadiens et Canadiennes – y compris les familles ayant des enfants – cela pourrait vouloir dire ne pas avoir de toit du tout.

Un grand nombre de sociologues reconnaissent que le fait de vivre dans la pauvreté réduit non seulement la *sécurité physique* de la vie, mais il exerce également un impact sur le bien-être psychologique et social des gens et sur leur capacité de participer aux activités de la vie – des inquiétudes dont les organismes communautaires et de services sociaux nous préviennent depuis des années.

Combien y a-t-il de pauvres au Canada?

La réponse brève est : trop.

Trop d'enfants qui ne peuvent pas se concentrer à l'école parce qu'ils ont faim. Trop de travailleurs et travailleuses qui luttent pour joindre les deux bouts, même s'ils travaillent à temps plein. Trop de personnes handicapées, trop d'Autochtones et de nouveaux immigrants qui ont trop peu de revenu ou de soutien pour pouvoir mener une vie saine.

La réponse plus longue est : tout dépend des mesures qu'on prend pour définir la pauvreté. Contrairement à certains autres pays, dont les États-Unis, le Canada n'a pas de seuil de la pauvreté officiel. Divers organismes mesurent la pauvreté de diverses façons et chacune des définitions se fonde sur certaines hypothèses. Étant donné la complexité du problème – le fait que ce qui constitue la pauvreté peut varier d'un endroit à l'autre, d'une décennie à l'autre et même d'un ménage à l'autre – aucune des définitions n'est exhaustive ou précise. Elles sont toutes des mesures de travail qui n'offrent que des estimations de l'étendue du problème.

Qu'est-ce qu'on mesure?

Il faut définir le seuil de la pauvreté si l'on veut analyser non seulement l'*incidence* de la pauvreté, mais aussi sa *profondeur* (à quel point les pauvres sont-ils pauvres?) et sa *durée* (pendant combien de temps les pauvres sont-ils pauvres?). Il faut également effectuer des analyses auprès de différents types de familles, de personnes de différents âges, et ainsi de suite.

Certaines mesures définissent la pauvreté en termes *absolus* – c'est-à-dire, l'incapacité de subvenir aux besoins essentiels – alors que d'autres mesures la définissent en termes *relatifs*, comme étant un écart inacceptable des normes de la collectivité.

En fait, presque toutes les mesures de la pauvreté ou du faible revenu sont relatives. Qu'on la définisse selon un niveau donné de revenu comparativement à la moyenne (la ligne du revenu) ou selon le coût d'un panier de biens et de services comparativement à la moyenne, la pauvreté est vraiment une question de l'écart que nous sommes prêts à accepter entre « les pauvres » et le reste de la société.

Le CCDS et la plupart des autres défenseurs du bien-être social appuient un seuil de pauvreté relativement généreux, parce qu'ils reconnaissent que les besoins des gens sont sociaux aussi bien que physiques. Le fait d'être pauvre consiste à vivre un niveau important d'exclusion de la société plus large et pas seulement la privation des besoins essentiels.

TROIS MESURES DE LA PAUVRETÉ

Les seuils du faible revenu (SFR)

Les seuils du faible revenu (SFR) de Statistique Canada sont peut-être les mieux connus et les plus utilisés pour mesurer les faibles revenus au Canada. Les SFR définissent un ensemble de niveaux du revenu ou de seuils sous lesquels une personne peut être décrite comme vivant dans des « circonstances difficiles ». Bien que

Statistique Canada tienne à souligner « la grande différence qu'il y a entre ces seuils et les mesures de la pauvreté », elle reconnaît que les SFR identifient ceux « qui s'en tirent beaucoup moins bien que la moyenne ».

Statistique Canada définit un ménage à faible revenu comme en étant un qui dépense une proportion beaucoup plus élevée de son revenu pour les nécessités de l'existence – alimentation, logement, vêtements – qu'un ménage équivalent moyen. Les données sur les tendances des dépenses des familles sont recueillies annuellement au moyen de l'Enquête sur les dépenses des ménages (autrefois l'Enquête sur les dépenses des familles) et les lignes du SFR sont calculées en ajoutant 20 points de pourcentage à la proportion du revenu dépensée par un ménage équivalent. Afin de refléter la différence dans les coûts de ces nécessités, les SFR sont définis en se fondant sur la taille de sept familles et sur celle de cinq collectivités, utilisant le revenu avant ou après impôt. Les SFR sont recalculés périodiquement pour tenir compte des changements dans les tendances des dépenses des ménages. (Présentement, le ménage moyen dépense environ 35 % de son revenu avant impôt pour ces trois nécessités; il s'ensuit qu'un ménage à faible revenu est défini comme en étant un qui dépense plus de 55 % pour ces nécessités.)

Seuil de faible revenu (SFR), avant et après impôt, 2006 (base de 1992)

Taille de la famille	Population de 500 000+		100 000 à 499 000		30 000 à 99 000		Moins de 30 000*		Régions rurales	
	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt
1	21 202 \$	17 570 \$	18 260 \$	14 859 \$	18 147 \$	14 674 \$	16 605 \$	13 154 \$	14 596 \$	11 494 \$
2	26 396 \$	21 384 \$	22 731 \$	18 085 \$	22 591 \$	18 860 \$	20 671 \$	16 010 \$	18 170 \$	13 989 \$
3	32 450 \$	26 628 \$	27 945 \$	22 519 \$	27 773 \$	22 239 \$	25 412 \$	19 934 \$	22 338 \$	17 420 \$
4	39 399 \$	33 221 \$	33 930 \$	28 095 \$	33 721 \$	27 745 \$	30 855 \$	24 871 \$	27 122 \$	21 731 \$
5	44 686 \$	37 828 \$	38 482 \$	31 992 \$	38 245 \$	31 594 \$	34 995 \$	28 321 \$	30 760 \$	24 746 \$
6	50 397 \$	41 953 \$	43 402 \$	35 480 \$	43 135 \$	35 039 \$	39 469 \$	31 409 \$	34 694 \$	27 444 \$
7	56 110 \$	46 077 \$	48 322 \$	38 967 \$	48 024 \$	38 483 \$	43 943 \$	34 496 \$	38 626 \$	30 142 \$

* Comprend les villes de 15 000 à 30 000 habitants de même que les petites zones urbaines de moins de 15 000 habitants.

Source : Calculs préparés par le Conseil canadien de développement social en utilisant les données fournies dans Les seuils de faible revenu de 2006 et les mesures de faible revenu de 2005 de Statistique Canada. Cat. 75F0002MIF-004.

SFR avant impôt, 2005

No. d'adultes	Nombre d'enfants					
	0	1	2	3	4	5
1	16,734 \$	23,428 \$	28,448 \$	33,468 \$	38,488 \$	43,508 \$
2	23,428 \$	28,448 \$	33,468 \$	38,488 \$	43,508 \$	48,529 \$
3	30,121 \$	35,141 \$	40,162 \$	45,182 \$	50,202 \$	55,222 \$
4	36,815 \$	41,835 \$	46,855 \$	51,875 \$	56,896 \$	61,916 \$

SFR après impôt, 2005

No. d'adultes	Nombre d'enfants					
	0	1	2	3	4	5
1	14,604 \$	20,446 \$	24,827 \$	29,208 \$	33,589 \$	37,970 \$
2	20,446 \$	24,827 \$	29,208 \$	33,589 \$	37,970 \$	42,352 \$
3	26,287 \$	30,668 \$	35,050 \$	39,431 \$	43,812 \$	48,193 \$
4	32,129 \$	36,510 \$	40,891 \$	45,272 \$	49,654 \$	54,035 \$

Source : Statistique Canada. Les seuils de faible revenu de 2006 et les mesures de faible revenu de 2005. Cat. 75F0002MIF-004.

Mesure du faible revenu (MFR)

Contrairement aux SFR, la MFR est calculée directement d'après le revenu plutôt que d'après la proportion du revenu dépensée pour certains biens. Il s'agit d'une mesure complètement relative de la pauvreté, calculée comme étant 50 % du revenu brut médian – c'est-à-dire, la moitié de la population a un revenu plus élevé et l'autre moitié a un revenu plus faible. Ce calcul devient ensuite la base de la MFR pour une personne et des ajustements à la hausse sont faits selon le nombre d'adultes et d'enfants dans le ménage. Aucun ajustement n'est fait selon la taille de la collectivité de résidence.

On utilise le plus souvent les MFR pour faire des comparaisons internationales sur la pauvreté et ces mesures peuvent être calculées en utilisant le revenu avant ou après impôt.

Mesure du panier de consommation (MPC)

La mesure du panier de consommation est une des plus récentes mesures du faible revenu. Élaborée en 2003 par Développement des ressources humaines Canada, en consultation avec un groupe de travail de représentants provinciaux et territoriaux, la MPC a été « conçue pour servir de complément à des mesures existantes du faible revenu permettant de surveiller les tendances du faible revenu parmi les enfants canadiens » et pour offrir un niveau de vie « honorable » et pas seulement la simple survie.

Le « panier » de biens et services sur lequel se fonde la MPC comprend les dépenses annuelles dans cinq domaines pour la famille de référence de deux adultes et deux enfants. Ils comprennent : le coût d'une nourriture suffisante pour assurer une alimentation saine,

Suite à la page 27

Vers un idéal national : Un Canada sans pauvreté d'ici 2020

Par Rob Rainer

Apposée à l'extérieur d'un refuge situé à Ottawa se trouve une plaque sur laquelle il est écrit : *Au service des sans-abri depuis 1906*. Ces mots témoignent du dévouement de plusieurs générations d'employés et de bénévoles du refuge. Chapeau pour ces gestes humanitaires posés par ces gens qui depuis plus de 100 ans se sont donnés corps et âmes pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables et souvent les plus désespérées du pays.

Malheureusement, ces mots reflètent également la persistance du problème de la pauvreté dans un pays d'abondance.

Considérez qu'en 2005 (la dernière année pour laquelle les données sont disponibles sur le « faible revenu » de Statistique Canada), on estimait que 3,4 millions de Canadiens et Canadiennes – soit 11 % de la population – vivaient dans la pauvreté¹. Il est vrai que ces données représentaient une réduction encourageante comparativement au sommet de 4,6 millions de Canadiens et Canadiennes vivant dans la pauvreté en 1996 (16 % de la population)². Pourtant, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté en 2005 était le même qu'en 1992³ – et, fait intéressant, un nombre à peu près égal à la totalité de la population canadienne au début de la Confédération en 1867⁴. Il y avait également 700 000 personnes de plus vivant dans la pauvreté en 2005 qu'en 1989 alors que le pourcentage de Canadiens à faible revenu était de 10 %, le pourcentage le plus faible sur une période de 25 ans de 1980 à 2005⁵.

De telles statistiques semblent justifier la croyance qu'« il y aura toujours des pauvres parmi nous ». Mais cette conviction peut-elle être contrecarrée par une autre : que la pauvreté peut non seulement être réduite, elle peut ultimement être supprimée? Et le fait de croire à un Canada sans pauvreté pourrait-il nous mener à prendre des mesures qui pourraient faire en sorte que « la pauvreté devienne histoire du passé » de notre vivant?



Imaginez... un Canada Sans Pauvreté

En février 2008, l'énoncé de vision suivant a été adopté par le Conseil d'administration de l'ONAP :

L'ONAP croit que la pauvreté est une violation du droit de la personne à la sécurité et, selon la Charte canadienne des droits et libertés et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du droit légal à la sécurité de la personne.

Nous croyons également que la pauvreté est un affront aux valeurs d'équité et de justice et à l'inclusion de toutes les personnes dans la société canadienne. Nous prétendons donc que pour ces raisons, la pauvreté doit être éradiquée.

L'ONAP prévoit l'éradication de la pauvreté au Canada d'ici 2020. Nous prévoyons atteindre cet objectif par le biais de l'exercice de la volonté politique, de la responsabilité sociale corporative et de l'engagement communautaire.

D'ici 2020, des politiques, des lois et des programmes suffisants existeront pour assurer un revenu suffisant et d'autres moyen de soutien social qui répondent aux besoins de toutes et tous. Les Canadiennes et les Canadiens auront bâti une fondation sociale solide, de sorte que tout le monde pourra vivre avec un sentiment de dignité, approfondir des occasions d'accomplissement et de réalisation, et adopter les responsabilités de citoyenneté et de collectivité

Le philosophe et écrivain américain de renommée Sam Harris avance qu'« une conviction est un levier qui, une fois activé, devient la force motrice de presque tous les aspects de la vie d'une personne... vos convictions définissent votre vision du monde, dictent votre comportement et déterminent vos réponses émotionnelles aux autres êtres humains⁶. »

Si Sam Harris dit vrai, la pauvreté au Canada *pourrait* être éliminée si un nombre suffisant de Canadiens et Canadiennes croient qu'un tel idéal national est possible *et* qu'ils le poursuivent en adoptant le comportement nécessaire pour mener à un changement social profond.

Malheureusement, nous n'avons aucun moyen de connaître la position des Canadiens et Canadiennes à ce sujet présentement. À ma connaissance, on ne nous a même pas posé la question ou mis suffisamment au défi pour nous porter à considérer cette possibilité comme un idéal national. Nous savons par contre que, selon les sondages, une forte majorité – environ neuf Canadiens sur 10 – veulent que leurs gouvernements prennent des mesures pour lutter contre la pauvreté et l'écart est de plus en plus grand entre les niveaux de revenu et de richesse^{7,8}.

Nous savons que, selon les sondages, une forte majorité – environ neuf Canadiens sur 10 – veulent que leurs gouvernements prennent des mesures pour lutter contre la pauvreté et l'écart de plus en plus grand entre les niveaux de revenu et de richesse.

La clé du progrès dans la lutte contre la pauvreté pourrait découler du fait que les Canadiens et Canadiennes croient – ou pourraient en venir à croire – que la pauvreté est une violation du droit à la sécurité de sa personne. Lorsque nous croirons cela, il devrait s'ensuivre que la pauvreté,

Si un pays devrait pouvoir éradiquer la pauvreté, c'est bien le Canada. Nous avons un des niveaux de productivité économique les plus élevés per capita au monde.

tout comme les autres violations des droits de la personne telles que l'esclavage et la torture, devrait non seulement être réduite, mais enrayée.

Fondée sur cette conviction, l'Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP) revendique l'éradication de la pauvreté au Canada d'ici 2020. Notre vision est inspirée par une grande Canadienne, ancienne juge de la Cour suprême et Haute Commissaire sortante de l'ONU aux droits de l'homme, Louise Arbour. À l'occasion de la Journée des droits de l'homme en 2006, Mme Arbour a déclaré :

« Le combat contre la pauvreté, la défavorisation et l'exclusion n'est pas qu'une affaire de charité et ne dépend pas de la richesse d'un pays. En s'attaquant à la pauvreté comme étant une obligation de respect des droits de la personne, le monde aura une meilleure chance de se débarrasser de ce fléau de notre vivant. L'éradication de la pauvreté est un objectif réalisable. »

Si un pays devrait pouvoir éradiquer la pauvreté, c'est bien le Canada. Nous avons un des niveaux de productivité économique les plus élevés per capita au monde. En septembre 2007, nous avons une valeur nette nationale de 5,4 trillions de dollars – soit 163 700 dollars par habitant⁹! Le Canada compte 25 milliardaires (mars 2008¹⁰) et un nombre toujours croissant de millionnaires qui pourrait s'élever à 900 000 d'ici 2010¹¹.

Entourés d'une telle richesse, il est inconcevable que 720 000 Canadiens aient dû avoir recours aux banques alimentaires en 2007 – une hausse de 91 % comparativement

à 1989¹². Et il n'y a aucune justification du fait que de 150 000 à 300 000 Canadiens demeurent « sans abri au sein d'une croissance économique¹³ ».

La bonne nouvelle est que nous pouvons exploiter notre esprit de générosité, notre intelligence et notre engagement pour changer le cours des choses. La voix de l'avenir devraient inclure une loi nationale anti-pauvreté définissant des cibles et des échéanciers de réduction de la pauvreté à court terme et l'éradication de la pauvreté à plus long terme. La voix de l'avenir devrait inclure un plan national de lutte contre la pauvreté en appui à la loi, un plan éclairé par les perspectives et les idées des citoyens vivant dans la pauvreté, un plan

Il n'y a aucune justification du fait que de 150 000 à 300 000 Canadiens demeurent « sans abri au sein d'une croissance économique ».

qui élaborerait des mesures précises pour renforcer la sécurité du revenu et d'autres formes de soutien social cruciales, et un plan qui déterminerait aussi les rôles et responsabilités des gouvernements, du secteur privé et de la société civile. Et la voix de l'avenir devrait également inclure l'établissement d'un commissariat national de lutte contre la pauvreté qui préparerait régulièrement, indépendamment et objectivement des rapports sur la question.

Si suffisamment de Canadiens et Canadiennes croient que la possibilité d'éradiquer la pauvreté est un impératif moral et pratique – et agissent en conséquence – nos banques alimentaires et nos refuges si essentiels en 2008 pourraient tous fermer leurs portes quand, éventuellement, il n'y aurait plus personne manquant de nourriture et aucun sans-abri à desservir.

Levons la barre haute dès maintenant pour atteindre l'éradication de la pauvreté, pas seulement sa réduction. Et posons des gestes concrets pour réaliser cet objectif, impatients de réussir et sans peur de l'échec. Pourrait-on avoir un idéal national plus noble? 🍷

Rob Rainer est le directeur exécutif de l'Organisation nationale anti-pauvreté (ONAP). Fondée en 1971 et située à Ottawa, l'ONAP est régie par un conseil d'administration composé de personnes qui ont une expérience vécue de la pauvreté. En 1993, l'ONAP est devenue la première organisation non gouvernementale au monde à témoigner devant le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.napo-onap.ca, téléphonez au 613-789-0096 (1-800-810-1076) ou envoyez un courriel à info@napo-onap.ca.

¹ <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-202-XIF/75-202-XIF2005000.pdf>

² <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-202-XIF/75-202-XIF2005000.pdf>

³ <http://www.statcan.ca/english/freepub/13-592-XIB/0019713-592-XIB.pdf>

⁴ http://www.statcan.ca/francais/freepub/98-187-XIF/pop_f.htm

⁵ <http://www.statcan.ca/english/freepub/13-592-XIB/0019713-592-XIB.pdf>

⁶ Harris, S. (2004). *The End of Faith: Religion, Terror and the Future of Reason*. New York: W.W. Norton & Company.

⁷ Centre canadien de politiques alternatives (2007). *What Can Governments Do About Canada's Growing Gap? Canadian Attitudes Towards Income Inequality*. Toronto : Centre canadien de politiques alternatives.

⁸ Sondage du Conseil stratégique auprès de 1 000 Canadiens, 14 au 17 février 2008, article paru dans *The Globe and Mail*, 27 février 2008.

⁹ <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/071214/q071214b.htm>

¹⁰ http://www.forbes.com/2008/03/05/richest-people-billionaires-billionaires08-cx_1k_0305billie_land.html

¹¹ <http://www.cbc.ca/news/background/wealth/>

¹² Association canadienne des banques alimentaires (2007). *HungerCount 2007: Canada's Only National Survey of Food Banks and Emergency Food Programs*. Toronto : Association canadienne des banques alimentaires.

¹³ Laird, G. (2007). *Homelessness in a Growth Economy: Canada's 21st Century Paradox*. Calgary: Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership.

Résoudre la pauvreté : Quatre pierres angulaires d'une stratégie nationale viable pour le Canada

Par Sheila Regehr

Le Conseil national du bien-être social (CNBES) étudie les statistiques sur la pauvreté depuis un quart de siècle. Durant cette période, les taux de pauvreté des aînés ont radicalement diminué, alors que ceux des autres adultes et des enfants n'ont pas tellement changé. Le nombre de personnes qui bénéficient de l'aide sociale a augmenté dans certains cas, et de nombreux adultes ayant un emploi vivent malgré tout dans une situation de pauvreté. L'inégalité des revenus est à la hausse, et la sécurité du revenu est à la baisse.

Cette réalité ne correspond pas à l'image que se font la plupart des Canadiens et Canadiennes de leur pays. Compte tenu de sa richesse relative, le Canada pourrait être un chef de file en matière de lutte contre la pauvreté, mais il semble plutôt prendre du retard. Il est pourtant prouvé à l'échelle mondiale que l'on *peut* réduire la pauvreté et l'insécurité et que les économies et les sociétés s'en trouvent plus fortes.

Par conséquent, en 2006, le Conseil a cherché à s'informer davantage sur ce qui fonctionne et ce qui donne des résultats.

Stratégies antipauvreté dans d'autres pays

Nous avons commencé notre recherche en Europe, où un cadre commun guide les 25 pays qui constituent l'**Union européenne** (UE-25). Les trois grands objectifs du cadre sont de promouvoir :

- la cohésion sociale, l'égalité entre les hommes et les femmes et l'égalité des chances pour tous par des systèmes de protection sociale et des politiques d'inclusion sociale accessibles, financièrement viables, adaptables et efficaces;
- l'intégration efficace et mutuelle des politiques visant la stimulation de la croissance économique, l'amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et le renforcement



- de la cohésion sociale, de même que le développement durable;
- une bonne gouvernance, la transparence et la participation des parties concernées quant à la conception, à l'exécution et au suivi de la surveillance de la politique.

Ce qui ressort de ce cadre, c'est qu'il n'isole pas le problème de la pauvreté, mais qu'il le relie plutôt à des questions économiques, sociales et politiques plus larges. Les pays de l'UE élaborent des plans et produisent des rapports qui constituent une bonne façon de partager leur expérience et d'établir une saine concurrence.

La **Suède** s'est donné comme objectif de devenir le meilleur pays au monde où vieillir. Elle possède une politique d'assistance sociale universelle et une politique active relativement au marché du travail. Ses taux de pauvreté sont très bas depuis de nombreuses années comparativement à ceux du Canada, particulièrement en ce qui concerne les familles monoparentales. Le système d'assistance sociale de la Suède inclut les soins généraux de santé et de services sociaux, l'assurance sociale qui fournit une sécurité financière en cas de maladie, d'invalidité, de vieillesse et pour les familles qui ont de jeunes enfants, en plus d'une protection supplémentaire de base sous forme d'assistance sociale.

Le **Royaume-Uni** a établi la cible ambitieuse de réduire de moitié la pauvreté infantile d'ici 2010 et de l'éradiquer d'ici 2020. Les cibles de leur programme comprennent notamment une

place en service de garde abordable pour tous les enfants de 3 à 14 ans d'ici 2010. Bien qu'il reste beaucoup de travail à faire au Royaume-Uni, on constate certains progrès. Par exemple, la proportion des enfants qui vivent dans un ménage à risque de pauvreté est passée de 27 % en 1997-1998 – la proportion la plus élevée en Europe – à 22 % en 2004-2005, se rapprochant de la moyenne de l'UE-25 qui est de 20 %. Environ 800 000 enfants du Royaume-Uni sont sortis d'une pauvreté relative depuis 1999.

L'approche de la Nouvelle-Zélande comprend deux éléments particulièrement intéressants : son recours à la consultation et sa publication annuelle d'indicateurs du bien-être social, afin de suivre les tendances et d'établir des comparaisons avec d'autres pays.

En **Irlande**, le gouvernement a établi des cibles très ambitieuses pour réduire et éliminer le type de pauvreté de base qu'elle appelle la pauvreté « constante ». En 1997, il a mis sur pied une stratégie nationale antipauvreté s'échelonnant sur 10 ans, après avoir consulté un grand nombre de personnes concernées, y compris celles vivant dans la pauvreté. Les résultats obtenus jusqu'à présent en Irlande sont impressionnants : le taux de personnes vivant dans une pauvreté constante est passé de 15,1 % en 1994 à 5,2 % en 2001.

Le Canada peut également s'inspirer des expériences pertinentes vécues en **Nouvelle-Zélande**. En 2003, ce pays a adopté une nouvelle approche de développement social, dont les principaux éléments sont la protection sociale et l'investissement social. L'État accorde plus d'attention aux populations désavantagées. Aussi sa nouvelle stratégie de développement

de la jeunesse comprend-elle le respect du processus de rétablissement fondé sur les traités afin d'aider les jeunes Maoris à recréer des liens avec leur généalogie, leur tribu et leur nation. L'approche de la Nouvelle-Zélande comprend deux éléments particulièrement intéressants : son recours à la consultation et sa publication annuelle d'indicateurs du bien-être social, afin de suivre les tendances et d'établir des comparaisons avec d'autres pays.

Dans le monde entier, la lutte contre la pauvreté est étroitement liée aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) établis par les Nations Unies, qui prévoient la réduction de moitié de l'extrême pauvreté d'ici 2015. Presque tous les pays en voie de développement ont donc un plan d'action pour l'éradication de la pauvreté (PAEP), et le Canada peut apprendre des pays dont les obstacles à surmonter sont plus graves que les siens.

Au Canada

Même si le Canada n'a jamais eu de stratégie nationale antipauvreté, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador ont pour leur part établi des stratégies provinciales qui ont beaucoup en commun l'une avec l'autre ainsi qu'avec les exemples des autres pays. De plus, de nombreuses solutions ont été proposées au fil des ans sur la manière de lutter contre la pauvreté, ce qui illustre le fait que le Canada manque d'action, mais pas de bonnes idées.

Le Conseil national du bien-être social a voulu savoir ce que les Canadiens et Canadiennes pensaient d'une stratégie nationale, et à sa demande, plus de 5 000 personnes et plus de 400 organismes ont répondu à un questionnaire en ligne. La diversité des répondants et répondantes était impressionnante : ces personnes étaient toutes différentes sur les plans de l'âge, de la langue, de la scolarité, du revenu, de la famille et d'autres caractéristiques encore. Malgré tout, un grand pourcentage des personnes ayant répondu au questionnaire croit que la lutte contre la pauvreté devrait constituer une des principales priorités du gouvernement et qu'un leadership fédéral se révèle nécessaire.

Plusieurs personnes ont présenté leur opinion personnelle sur la pauvreté :

« En qualité de survivant de la pauvreté, je sais que le courage, l'intelligence et l'humour des gens qui vivent dans la pauvreté passent inaperçus. »

« [Les gouvernements] doivent reconnaître que leurs propres politiques contribuent à augmenter les taux de pauvreté. »

« Quand je vivais du bien-être social, j'ai été amené à croire que si j'obtenais un bon emploi, je m'en tirerais bien financièrement. Toutefois, je ne m'en trouve pas mieux. Maintenant, mon loyer coûte 300 \$ de plus, je paye mes propres médicaments (150 \$ par mois) et je gagne trop d'argent pour un grand nombre des programmes [sociaux]... »

« Mon père ayant un handicap, ma mère faisait des ménages. Je l'ai accompagnée pour demander l'aide aux mères nécessiteuses et je n'oublierai jamais l'humiliation de cette démarche. Grâce à l'éducation gratuite, j'ai pu m'instruire et devenir une professionnelle. Voilà pourquoi je suis absolument convaincue de la nécessité de maintenir des services publics universels. »

« Ne nous obligez pas à privilégier les jeunes au détriment des personnes handicapées ou des personnes âgées. Chaque Canadien ou Canadienne a le droit d'obtenir de l'aide. »

La voie de l'avenir pour le Canada

Lorsque le Conseil national du bien-être social a commencé à se pencher sur les stratégies antipauvreté, il est devenu rapidement évident que s'il n'existe aucune vision à long terme, aucun plan d'action, aucun responsable pour réaliser le plan, aucune ressource affectée et aucune mesure des résultats acceptée par tous, le Canada continuera de côtoyer la pauvreté pendant des générations.

Le CNBES est convaincu que les pierres angulaires décrites plus bas doivent servir de fondement à des solutions durables pour régler le problème de la pauvreté au Canada.

Les quatre pierres angulaires se résument comme suit :

1) Une stratégie antipauvreté comprenant une vision à long terme et des cibles et des échéanciers mesurables

Parce que le Canada possède un système fédéral, résoudre la pauvreté nécessite une stratégie nationale et un rôle de leadership émanant du gouvernement fédéral. Les Canadiens et les Canadiennes pourraient sélectionner une cible et un but comparatifs – par exemple, avoir le taux de pauvreté le plus bas des pays du G8 ou de l'OCDE – ou avoir une cible précise, comme la réduction de moitié du taux de pauvreté en une période de dix ans. Des cibles progressives à court, à moyen et à long terme pourraient être établies ainsi que des cibles qui viseraient les segments de la population qui sont le plus à risque.

2) Un plan d'action et un budget qui coordonnent les initiatives au sein des gouvernements, entre eux et avec d'autres partenaires

Au Canada, cela signifie que les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones, de même que les organismes non gouvernementaux, sont tous des joueurs importants. Ils doivent travailler en vue d'objectifs communs et fournir des ressources humaines et financières adéquates et appropriées pour la mise en œuvre de leurs mesures. Les mécanismes gouvernementaux visant à assurer la coordination et la coopération entre les départements et les ministères seront essentiels. Au sein d'un plan complet, il pourra être nécessaire de mettre l'accent sur des facteurs tels que le sexe, le racisme, la maladie et les blessures qui font que certains Canadiens et Canadiennes sont plus à risque de pauvreté que d'autres.

3) Une structure de reddition de compte gouvernementale visant à assurer les résultats et à consulter les Canadiens et les Canadiennes sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures qui les toucheront

La reddition de comptes peut prendre plusieurs formes – la législation, la responsabilité

Suite à la page 27

Plan d'action de Terre-Neuve-et-Labrador pour réduire la pauvreté

Par le ministre Shawn Skinner et Aisling Gogan

Dans son *Discours du Trône* et son budget de 2005, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador s'est engagé à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté globale et intégrée dans l'ensemble du gouvernement qui transformerait Terre-Neuve-et-Labrador d'ici 10 ans en la province comptant le moins de personnes vivant dans la pauvreté.

En juin 2006, le gouvernement provincial a adopté un plan d'action initial de quatre ans visant à réduire et, ultimement, éliminer la pauvreté dans la province. (Voir : <http://www.hrle.gov.nl.ca/hrle/poverty/poverty-reduction-strategy.pdf>)

Les principes directeurs ont été établis ainsi que cinq objectifs généraux – améliorer l'accès et la coordination dans le domaine des services destinés aux personnes à faible revenu, renforcer le filet de sécurité sociale, augmenter les revenus gagnés, mettre davantage l'accent sur le développement de la petite enfance, et améliorer le niveau d'éducation de la population. Pour chacun de ces objectifs, des « buts à moyen terme » ont été établis qui doivent être mesurés à tous les quatre ans et des mesures à prendre ont été fixées pour les deux premières années de la stratégie.

1. Les objectifs déterminés pour le *plan d'action* sont très complets et vont au-delà de la simple mesure des revenus.

Comment avez-vous obtenu les conseils pour la conception de ce plan d'action? Quels groupes avez-vous consultés? Et comment ces différentes suggestions ont-elles été intégrées au plan d'action final?

Aisling Gogan : Le *plan d'action* est le résultat de consultations assez exhaustives qui se sont déroulées dans toute la province en 2005 et au début de 2006. Elles ont été effectuées auprès de fournisseurs de services et de groupes de revendication communautaires, de représentants du milieu des affaires et des syndicats, et de personnes vivant dans la pauvreté ou vulnérables à la pauvreté.

Ce que ces différents groupes et individus avaient dit au gouvernement au cours des processus et des mécanismes précédents est un autre aspect important de ce processus. Par exemple, nos consultations prébudgétaires annuelles, les diverses consultations ministérielles et les ateliers d'information régionaux sur le marché du travail tenus à l'automne 2005 ont tous été des sources de conseils et de commentaires. Parmi d'autres mécanismes utilisés pour la collecte de renseignements figurent le conseil consultatif provincial sur la situation de la femme, le comité consultatif sur la jeunesse et le groupe de travail sur la politique du logement. Nous avons également puisé à l'expérience et aux connaissances de nos propres travailleurs de première ligne au sein de notre fonction publique.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons examiné le travail effectué au Québec et dans d'autres pays, des ouvrages d'universitaires et des études de groupes de réflexion, ainsi que d'autres documents sur les pratiques exemplaires pour nous assurer de tirer pleinement avantage des connaissances existantes. Un message constant était qu'il est essentiel d'utiliser une approche globale – incluant l'optique d'inclusion sociale et prenant en considération les causes profondes de la pauvreté – ainsi qu'une approche à long terme visant non seulement à réduire et soulager la pauvreté, mais à la prévenir aussi. La documentation indique également que pour évaluer les progrès dans le cadre d'une telle approche globale, une vaste gamme de mesures est nécessaire. Différents points de vue ont été exprimés en termes de priorités, de moyens spécifiques de résoudre des problèmes particuliers et de meilleurs moyens de mesurer la pauvreté, mais tous s'entendaient sur l'importance d'une définition globale de la pauvreté et sur la nécessité d'utiliser une variété de mesures.

À Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons opté pour une approche fondée sur les résultats. En utilisant l'information et la recherche que nous avons, nous faisons les meilleurs investissements possibles pour réaliser nos objectifs. Reconnaisant que le problème de la pauvreté ne peut pas être résolu du jour au

lendemain ou par le changement d'une politique ou initiative quelconque, nous nous sommes concentrés sur les investissements qui feront le plus de différence et ajouteront de la valeur à un grand nombre de programmes, de services et prestations déjà en place. Ainsi, en plus des 90 millions de dollars et plus investis dans de nouvelles initiatives, nous avons également tenté d'améliorer ce que nous accomplissons déjà, plus particulièrement la coordination entre nos programmes et services. Cela signifie, entre autres, que nous avons simplifié la méthode de déclaration des gains provenant d'un emploi des clients bénéficiant du soutien du revenu, ajouté une protection contre la discrimination fondée sur la source du revenu à notre *Code des droits de la personne*, et amélioré la coordination des services offerts par nos ministères de sorte que lorsqu'un patient sans-abri sort de l'hôpital, un plan est en place, à l'avance, pour s'assurer qu'il est logé adéquatement à sa sortie de l'hôpital.

2. Voilà deux ans que le *plan d'action* a été mis en vigueur, soit la moitié de l'échéancier fixé pour certains des objectifs établis. Y a-t-il des changements ou des améliorations mesurables jusqu'à présent?

Aisling Gogan : Oui, nous pouvons maintenant mesurer les succès dans des secteurs spécifiques. Par exemple, le nombre global de cas traités par le soutien social diminue constamment avec une réduction de 6,3 % en 2007-2008 comparativement à 2006-2007. Plus important encore, grâce à l'ensemble des initiatives mises en place pour éliminer les obstacles à l'emploi des bénéficiaires du soutien du revenu, le nombre de bénéficiaires obtenant un nouvel emploi a augmenté de près de 40 % par mois durant cette même période. Il y a eu des changements positifs dans d'autres secteurs, entre autres la réduction des coûts des familles ayant des enfants d'âge scolaire et des appuis aux familles ayant des enfants en bas âge ou d'âge préscolaire.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de plusieurs de nos initiatives et, en termes de prévention de la pauvreté, il faudra une génération avant de voir le plein impact. Entre-temps, nous nous efforçons de mesurer les étapes franchies en cours de route. Par exemple, l'amélioration des résultats scolaires, particulièrement parmi les groupes vulnérables, peut être mesurée régulièrement. Les mesures d'atténuation sont plus simples – nous savons qu'elles ont été mises en œuvre et nous pouvons faire le suivi des progrès par rapport aux objectifs visés.

3. Étant donné qu'un plan d'action est une initiative complexe et à facettes multiples, il y a inévitablement

des ajustements à faire au fil du temps, à mesure que vous obtenez de l'expérience. D'après le suivi et les comptes rendus effectués jusqu'à présent, quels sont les aspects du plan qui devront être adoptés ou révisés?

Ministre Skinner : Un de nos cinq principaux objectifs est « améliorer l'accès et la coordination dans le domaine des services destinés aux personnes à faible revenu ». C'est le thème le plus commun soulevé par un grand nombre d'intervenants au cours des consultations en 2005. Dans notre recherche sur les utilisateurs des programmes existants et dans notre travail d'élaboration de nouveaux programmes, la participation aux programmes a été constamment signalée comme étant un champ de préoccupation. Nous reconnaissons la complexité des raisons pour lesquelles des personnes ne se prévalent pas des programmes et services gouvernementaux auxquels elles sont admissibles et que les défenseurs des droits et les personnes vivant dans la pauvreté identifient comme particulièrement bénéfiques. Nous travaillons sur des façons de relever ce défi. Au cours de l'année à venir, nous aborderons ce problème, y compris en consultant nos partenaires communautaires sur la façon dont ils pourraient nous aider à résoudre ces problèmes de sensibilisation et d'accès.

4. En janvier 2008, le gouvernement a annoncé une révision du salaire minimum dans la province. Il semble logique qu'une augmentation du salaire minimum aiderait à réduire la pauvreté. Cette révision fait-elle partie du plan d'action? Si oui, de quelle manière ces consultations seront-elles intégrées au plan? Et quelle est l'importance du rôle que joue le salaire minimum dans le plan?

Ministre Skinner : Quant à l'objectif « d'améliorer les revenus gagnés », nous nous sommes engagés dans notre *plan d'action* à « entreprendre l'élaboration d'une politique sur les salaires et les avantages sociaux, dont la recherche continue sur le salaire minimum pour garder les taux obligatoires au même niveau que dans le reste du Canada atlantique ». En 2007, dans le cadre de ses promesses faites lors de sa réélection, notre gouvernement a indiqué que « nous établirions un plan d'augmentations futures du salaire minimum d'une manière prévisible et progressive en effectuant des consultations en 2008 pour offrir aux intervenants une véritable

possibilité de formuler des commentaires et leur accorder suffisamment de temps pour se préparer aux augmentations du salaire horaire minimum dont l'objectif est d'atteindre 10 dollars en 2010. » Ces consultations ont eu lieu en janvier et février cette année et elles m'ont permis d'entendre les points de vue des intervenants sur le salaire minimum comme outil de réduction de la pauvreté.

Par le biais de la stratégie de réduction de la pauvreté, j'ai endossé un mélange de politiques intégrées pour contrer la pauvreté et je considère que le salaire minimum fait partie de ce mélange. Bien qu'il s'agisse d'un élément important, l'augmentation du salaire minimum à elle seule ne résoudra pas le problème de la pauvreté, même parmi les « travailleurs à faible revenu ». D'autres composantes clés à l'intention des personnes à faible revenu consistent à diminuer leurs coûts à l'aide d'initiatives telles qu'une assurance pour les médicaments sur ordonnance et les soins dentaires, la réduction des coûts des études de la maternelle à la 12e année assumés par les parents et des frais de scolarité et prêts d'études des étudiants au niveau postsecondaire, la réduction des impôts pour les personnes à faible revenu, ainsi que l'assurance de la disponibilité de garderies abordables et de qualité. Notre gouvernement examine également des modèles de suppléments du revenu et plusieurs projets pilotes à l'intention des familles monoparentales sont en voie de développement.

5. Quelle est la chose la plus importante que vous avez apprise lors l'élaboration de cette initiative, ou qu'est-ce qui vous le plus surpris? Y a-t-il des leçons à tirer de l'expérience de Terre-Neuve-et-Labrador qui pourraient être utiles à d'autres instances qui considèrent des stratégies de réduction de la pauvreté?

Aisling Gogan : Une chose que j'ai apprise, c'est jusqu'à quel point le défi de mesurer les conséquences combinées de nos propres programmes et services et de ceux du gouvernement fédéral est immense. Le simple fait d'essayer de comprendre ce que signifient les changements – particulièrement pour nos citoyens les plus vulnérables – est extrêmement difficile et pourtant essentiel pour faire une différence à long terme. La nécessité d'évaluer les taux effectifs marginaux d'imposition et leurs impacts sur l'admissibilité aux services tout en gardant à l'esprit le contexte familial, met en évidence l'importance de regrouper la bonne combinaison d'intervenants autour de la table

lors de l'élaboration et de l'interprétation des différents modèles.

La nécessité d'établir un processus de collaboration est également cruciale, au sein du gouvernement et avec les partenaires externes. La pauvreté est un problème tellement complexe que des solutions significatives et efficaces ne peuvent être élaborées que par la collaboration des principaux intervenants.

Quant aux leçons apprises, il est clair que le leadership est très important. À Terre-Neuve-et-Labrador, le comité ministériel qui supervise la stratégie de réduction de la pauvreté – composé de neuf ministres – est un élément fondamental du succès. Étant donné la façon dont les ministères sont traditionnellement structurés et les responsabilités ministérielles qui s'y rattachent, l'élaboration d'une politique réellement horizontale est un défi formidable pour les gouvernements. Pour ce faire, il faut énoncer clairement que la politique est une priorité du gouvernement, assurer un leadership solide et y consacrer les ressources nécessaires. Nos ministres ont été très clairs quant à ce qu'ils attendaient de leur ministère, sans quoi nous n'aurions pas pu mettre en vigueur les changements de politique et effectuer le travail coopératif que nous avons pu réaliser à ce jour.

Une autre leçon essentielle apprise est que, malgré l'importance de pouvoir mesurer les progrès, le défi d'effectuer ces mesures est tout à fait considérable et qu'il est donc important de ne pas s'embourber en essayant de trouver la mesure « parfaite » - elle n'existe tout simplement pas. Historiquement au Canada, la plupart des discussions des gouvernements sur la pauvreté ont été axées sur les questions de mesures, plutôt que sur les problèmes sous-jacents ou sur des discussions relatives à la façon d'attaquer les causes profondes de la pauvreté. C'est pourquoi à Terre-Neuve-et-Labrador, nous agissons sur plusieurs fronts tout en reconnaissant qu'ils ont tous des imperfections et des carences. Nous continuerons d'améliorer nos mesures, mais nous agirons également selon les meilleures preuves disponibles afin de faire une différence dans la vie des personnes vivant dans la pauvreté. 🌐

L'Honorable Shawn Skinner est le ministre des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et il est le ministre responsable de la stratégie de réduction de la pauvreté. Aisling Gogan est le directeur de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale du Québec

Voici un extrait d'une entrevue avec Alain Noël, professeur en sciences politiques de l'Université de Montréal et président du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE, gouvernement du Québec). Il a parlé récemment avec Marcel Lauzière, président du CCDS, au sujet de l'approche anti-pauvreté du Québec.

Q : Comment la politique anti-pauvreté du Québec s'est-elle matérialisée?

R : Le gouvernement du Québec a adopté la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* en 2002. Cette loi avait d'abord été mise de l'avant par un collectif de groupes et d'associations né des luttes antérieures entourant la réforme de l'aide sociale et la pauvreté. En 1995, il y a eu la marche des femmes Du pain et des roses traitant de la pauvreté. Il y a eu également une série de discussions avec des groupes sociaux concernant la lutte contre le déficit du Québec et ils ont profité de l'occasion pour dire : « Nous acceptons l'idée d'éliminer le déficit, mais en échange, nous devons avoir notre mot à dire sur ce qui sera fait. »

Il y a donc eu une série d'événements qui ont porté la question de la pauvreté à l'avant-scène, et la loi a été adoptée en 2002. Par contre, il y a eu une élection provinciale à ce moment-là et on ne savait pas au juste si le nouveau gouvernement libéral s'engagerait à poursuivre ce qu'il fallait, conformément à la loi. Cela a pris du temps, mais éventuellement un plan d'action a été élaboré, de nouvelles institutions ont été créées et un comité consultatif et un autre comité plus spécifique ont été établis pour faire le suivi des développements.

Le gouvernement rend compte maintenant tous les ans des mesures prises et des progrès accomplis. On n'en est encore qu'au début du processus, mais il est tout à fait évident que la pauvreté est devenue un enjeu important du programme gouvernemental – un enjeu que le gouvernement doit prendre en considération et sur lequel il doit faire des rapports et présenter des résultats. Voilà donc le processus politique.

Vous direz peut-être : « Oui, c'est très bien d'adopter des lois et de fonder des institutions, mais de quelle façon est-ce que cela améliore la vie des gens pauvres? » Si on regarde les plus récentes données sur la répartition du revenu, on peut voir que la pauvreté (mesurée selon les mesures canadiennes officielles) a diminué au Québec, notamment chez les familles ayant des enfants. Évidemment qu'une partie de cette amélioration est le résultat de la croissance économique et des hauts taux d'emploi, comme partout au

Canada, mais il y a eu plus de progrès dans le domaine de la pauvreté au Québec qu'en Ontario, par exemple. Cela suggère qu'il s'agit de plus que la croissance économique : il fallait des politiques publiques efficaces et, en particulier, des politiques publiques axées sur les familles.



Les personnes seules sans enfant tendent à être oubliées comme groupe dans la lutte contre la pauvreté. Elles sont souvent laissées pour compte et généralement plus pauvres. Un processus a donc été établi et certains résultats positifs ont été atteints – en partie à cause de la croissance économique et en partie à cause de la politique publique.

Il est important de ne pas oublier que la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* n'a pas été initiée à l'origine par le gouvernement du Québec; elle ne vient même pas des experts en politique sociale. Ces experts ne s'y opposaient pas, mais ils sont demeurés passifs pendant que le train passait. Ils ont été discrets parce qu'ils ne savaient pas au juste ce qu'il fallait faire.

La loi anti-pauvreté québécoise est en fait le résultat des efforts d'acteurs sociaux – des organisations de base populaires, et même pas les plus établies. Les syndicats et d'autres organisations sont ensuite entrés dans le coup, mais c'était vraiment un nouvel arrangement collectif qui a conçu l'idée d'une loi et qui en a fait la promotion.

Ces actions n'ont pas seulement abouti à une loi, elles ont également engendré de la fierté chez les gens qui vivent dans des situations d'appauvrissement. Ils venaient au micro aux réunions pour dire : « Je vis peut-être dans la pauvreté, mais j'ai des droits aussi. J'ai le droit de dire ce que je pense. J'ai des idées. J'ai une expérience qui vaut la peine d'être discutée. Je sais ce que c'est que de vivre dans la pauvreté. Vous ne savez pas ce que c'est, mais je peux vous le dire. »

Un sentiment de prise en charge prend donc naissance. De plus, la loi a également lié le sort des personnes recevant l'aide sociale à celui des personnes au bas de l'échelle du marché du travail. Elles sont souvent les mêmes personnes, mais tendent à être perçues comme étant des personnes différentes. Cette approche a eu un effet très positif sur la cohésion sociale parmi les personnes à faible revenu.

Q : De quelle manière l'approche anti-pauvreté du Québec se distingue-t-elle des autres politiques anti-pauvreté au Canada et des modèles internationaux?

R : Il est particulièrement intéressant de noter au sujet de la question de la pauvreté qui émerge présentement au Canada que plusieurs provinces discutent de différentes manières de s'attaquer à la pauvreté – d'abord au Québec, puis à Terre-Neuve-et-Labrador, suivi d'efforts en Nouvelle-Écosse, en Ontario et au Manitoba. Il est intéressant que cette impulsion ne vienne pas du gouvernement fédéral; elle vient des provinces. Chaque province l'aborde à sa façon, mais il y a en même temps un bon potentiel de collaboration, d'émulation, pour voir de quelle façon des innovations dans une province pourraient servir à améliorer ce qu'une autre fait, sans penser qu'il n'y a qu'une façon d'approcher la question. Si on utilise le potentiel qu'offre la fédération canadienne, on pourrait produire des innovations et des façons différentes de faire les choses.

L'Union européenne est une bonne source d'inspiration à ce sujet. En Europe, les divers pays ont accepté de se coordonner pour réduire la pauvreté, et ils le font au moyen de systèmes d'aide sociale très différents – beaucoup plus différents que ceux que nous avons au Canada. Pourtant les pays

de l'UE ont accepté d'établir des buts communs et de comparer leurs résultats, sans tenter de tout ramener à un seul modèle, parce qu'ils sont trop différents. Nous pouvons nous inspirer de cette approche et voir s'il est possible que chaque province suive son propre cheminement tout en sachant collaborer avec les autres, échanger des renseignements, partager des indicateurs, et peut-être même communiquer et échanger des méthodes, et ainsi de suite.

Q : Jusqu'à quel point la stratégie anti-pauvreté est-elle bien établie au Québec? Est-elle devenue une question non partisane, comme le programme des garderies du Québec?

R : Comme en toute chose, il y a une part de partisanerie et une part de consensus. Je crois que le cadre général durera. Par contre, chaque gouvernement successif y mettra plus ou moins l'accent et plus ou moins d'efforts selon les circonstances. Il s'ensuit que le débat habituel entre la gauche et la droite s'appliquera. Mais il existe aussi maintenant une dimension qui dépasse les partis et qui est ancrée dans les institutions. Les sondages d'opinion publique révèlent aussi que l'appui envers la politique anti-pauvreté est très fort, et en ce sens, la politique dépasse donc les lignes de partis.

Q : De plus en plus, il semble que les gouvernements et les organisations communautaires réalisent qu'il faut faire quelque chose concernant les stratégies anti-pauvreté. D'après vous, pourquoi en est-il ainsi, et croyez-vous qu'on peut le faire?

R : Lorsque les premières discussions entourant la *Loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale* du Québec ont commencé, un député de l'Assemblée nationale a déclaré qu'adopter une loi contre la pauvreté serait comme adopter une loi contre la pluie – la pauvreté existe depuis toujours et continuera toujours d'exister; c'est un fait de la vie. Mais ce que le nouveau programme du gouvernement démontre, c'est que la pauvreté n'est *pas* un fait de la vie, elle n'est pas une nécessité de la nature.

Dans sa loi anti-pauvreté, le gouvernement du Québec compare la province à d'autres gouvernements au Canada et à d'autres pays. Or, lorsqu'on regarde divers pays dans le monde, on remarque que dans certains pays dont la richesse et le développement sont similaires, il y a beaucoup moins de pauvreté et que, dans d'autres, il y a plus de pauvreté. On peut également constater que certains pays ont réalisé des améliorations, alors que d'autres ont vu la pauvreté s'accroître.

Suite à la page 22

Pourquoi est-ce si difficile de progresser?

Synthèse du rapport de John Stapleton, Metcalf Foundation, novembre 2007

« Nous ne pouvons pas prétendre avoir des politiques gouvernementales axées sur les gens. Sûrement pas lorsqu'une réfugiée monoparentale de 18 ans est considérée comme une adulte en vertu de quatre politiques, une enfant en vertu de deux, une étudiante en vertu d'une troisième politique, une adulte à charge en vertu de deux autres, une non-résidente en vertu de deux et une résidente légale du Canada en vertu de quatre autres. Et en autant que le gouvernement est concerné, c'est à elle de se dépatouiller avec tout ça. » p. 11

La vie est difficile pour les pauvres, nous le savons tous. Alors, pourquoi élaborons-nous des politiques publiques qui la rendent encore plus difficile?

Les bénéficiaires de l'aide sociale en âge de travailler en Ontario vivent avec des désincitations, particulièrement ceux qui résident dans les logements publics. Plus ils gagnent, plus ils perdent en prestations; lorsqu'ils disent la vérité, ils sont pénalisés.

Les programmes des systèmes d'aide sociale et de logement fonctionnent isolément les uns des autres. Lorsque les gens commencent à gagner, les divers systèmes de prestations reprennent souvent plus qu'ils ne donnent, laissant aux gens peu ou pas d'incitations à travailler ou à devenir plus autonomes.

Les problèmes empirent lorsque les enfants atteignent 18 ans. S'ils partent de la famille, ils doivent travailler plutôt que de poursuivre une éducation supérieure. S'ils restent à la maison, les prestations de la famille baissent et le loyer de la famille augmente parce que l'enfant est considéré comme un autre « adulte » qui gagne dans l'unité familiale.

Les nouveaux venus au Canada dépendent souvent de l'aide sociale et des programmes comme le logement public pendant de longues périodes. Le coût de la vie est élevé, particulièrement dans les grands centres urbains, et les emplois peu rémunérés font qu'il est difficile de maintenir une vie décente. Il est également difficile de trouver du travail offrant un salaire-subsistance pour les jeunes défavorisés, pour les enfants en foyer nourricier sortant des soins de l'État et pour les autres non-immigrants canadiens pauvres.

Dans un rapport de novembre 2007 publié par la Metcalf Foundation, l'auteur John Stapleton examine les règles sociales interreliées qui semblent punir

les enfants défavorisés durant leur transition de l'adolescence à la vie adulte. Il appelle cette situation une « transition pathologisante » parce que ces règles sont telles qu'il est très difficile de progresser. Et cela se produit lorsque les règles des programmes sociaux, dans leur ensemble, accomplissent le contraire de leur intention énoncée.

John Stapleton a travaillé avec des membres de la St. Christopher House à Toronto et du Somali Community Centre d'Etoibicoke pour aider à déterminer des moyens pratiques d'éliminer les obstacles à l'autosuffisance des personnes qui reçoivent de multiples prestations sociales. Ce travail était axé surtout sur les adultes vivant dans un logement social et recevant les prestations d'Ontario au travail, du programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et d'autres subventions de la province, ainsi que leurs enfants adultes qui ont demandé ou reçoivent des bourses du RAFEO, des bourses du Millénaire et d'autres bourses d'études.

La façon dont la société perçoit le bien-être social

Les programmes de bien-être social sont impopulaires auprès du public et également auprès des bénéficiaires^{1,2}. En Ontario, le coût du bien-être social constitue seulement 5 % de tous les paiements de sécurité du revenu versés aux Ontariens. M. Stapleton conclut qu'il est bizarre que nos attitudes les plus négatives s'adressent à une si petite portion de notre budget de la sécurité du revenu.

En vertu de l'ancien régime d'assistance public du Canada, les personnes handicapées et les

parents seuls étaient considérés en dehors du marché du travail. Mais de nos jours, la plupart des adultes en âge de travailler qui reçoivent l'aide sociale croient qu'ils ont le potentiel d'entrer dans le marché du travail. M. Stapleton considère ce changement d'attitude comme une raison impérieuse de restructurer le système d'aide sociale, le but étant de soutenir véritablement la transition vers l'autonomie à un rythme réaliste axé sur le client.

Les obstacles que nous créons pour les adultes qui veulent progresser

Selon John Stapleton, tous nos programmes de prestations sociales appliquent des règles compréhensibles si on les examine isolément. C'est par leur interaction qu'elles réduisent ou éliminent les incitations à devenir plus autonome.

Par exemple, lorsqu'une personne qui reçoit l'aide sociale commence à travailler, chacun des programmes dont elle reçoit des prestations commence à reprendre une partie de l'argent. Un programme pourrait reprendre 50 cents pour chaque dollar gagné, le suivant prend 30 cents et le suivant 25 cents. Avant longtemps, combinés, les programmes peuvent reprendre plus de 100 cents pour chaque dollar gagné.

Et ensuite, les déductions à la source entrent en jeu. Le travailleur doit payer l'impôt sur le revenu, l'assurance-emploi et les primes du Régime de pensions du Canada pour chaque dollar gagné. Lorsque ces déductions à la source se combinent avec les réductions d'aide sociale, la « taxe » totale pour cette personne qui travaille peut correspondre à plus de 100 % de ce qu'elle gagne.

Les économistes appellent ces réductions, ces taxes et ces primes sur le dollar gagné le « taux effectif marginal d'imposition » ou TEMI. Le taux est habituellement le plus élevé chez les pauvres qui reçoivent des prestations de plus d'un service social ou d'un programme de prestations en fonction du revenu, mais qui essaient en même temps d'améliorer leur vie par des gains modestes. En fait, cela signifie que les pauvres qui travaillent retournent relativement plus d'argent à l'État que les travailleurs plus affluents, parce qu'ils abandonnent plusieurs prestations pour travailler³.

Un exercice de budgétisation effectué avec des femmes de la communauté somalienne vivant en logement social a révélé que les femmes monoparentales recevant l'aide sociale avaient autant de revenu disponible qu'une femme ayant obtenu un poste de conseillère rémunéré à 36 400 \$ par

année parce que le loyer de la conseillère était passé de 300 \$ à un taux du marché de 1 200 \$ par mois. Dans les discussions en table ronde, les personnes recevant l'aide sociale ont dit qu'elles doivent vivre au jour le jour parce que toute amélioration de leur situation financière aurait un impact sur toutes les prestations qu'elles reçoivent et pourrait déclencher une augmentation de loyer immédiate.

Les obstacles que nous créons qui empêchent les enfants de sortir de la pauvreté

Au Canada aujourd'hui, les enfants demeurent souvent dans leur famille après avoir atteint 18 ans. Plusieurs le font pendant qu'ils poursuivent leurs études; d'autres vivent à la maison pendant qu'ils gagnent une expérience de travail, remboursent leur prêt d'études ou économisent pour s'installer dans leur propre demeure. Dans la classe moyenne, la vie adulte est souvent mesurée par l'état de préparation d'une personne à devenir indépendante de la famille, habituellement après la fin des études et lorsque le revenu tiré du travail est stable.

C'est très différent pour les enfants des familles recevant l'aide sociale. Lorsqu'ils atteignent 18 ans, ils ne sont plus considérés comme des enfants. Ils cessent de recevoir l'aide sociale comme faisant partie de la famille et peuvent demander l'aide sociale pour eux-mêmes, mais seulement s'ils ne sont plus à charge de la famille. Dans la plupart des cas, cela signifie qu'ils doivent déménager hors du foyer familial.

Une définition semblable de la vie adulte est utilisée pour le logement social des familles. Lorsqu'une jeune personne atteint 18 ans et déménage, l'« unité locative » (son chez soi) peut être considérée trop grande et la famille peut être évincée si la taille de l'unité locative n'est pas conforme à la taille de l'« unité de prestations » (la famille). Tout revenu que la jeune personne reçoit de prêts aux étudiants, de subventions ou de bourses peut déclencher une réduction des prestations d'aide sociale et avoir un impact sur les charges locatives.

M. Stapleton dit que ces politiques sociales sont mal orientées et perpétuent en fait la pauvreté et la dépendance de génération en génération. Elles obligent les enfants de 18 ans moins instruits à entrer dans le monde du travail et à sortir du foyer familial, les plaçant à risque d'itinérance.

Alors, comment pouvons-nous appuyer une saine transition vers l'autonomie?

John Stapleton dit qu'il n'existe rien pour aider à « faire le saut » vers l'autosuffisance dans notre

paradigme actuel de l'aide sociale. Le système force plutôt une escalade longue et ardue du mur de l'aide sociale, sans amélioration économique prévisible durant cette escalade.

Son rapport offre des suggestions pratiques pour éliminer certains des obstacles causés par les multiples politiques et programmes de prestations, mais il nous avertit que nous ne pouvons pas attaquer le cœur du problème aussi longtemps que les programmes fonctionnent isolément les uns des autres.

Les recommandations à plus long terme du rapport cherchent à refléter le cadre stratégique de sécurité du revenu pour les personnes âgées et les enfants. Les programmes pour les adultes en âge de travailler devraient insister sur la transition vers l'autosuffisance comme un objectif important plutôt que de s'assurer simplement que seuls ceux qui sont vraiment dans le besoin sont soutenus. Il s'agit d'un cheminement que les ministères devront entreprendre ensemble, dit-il, et non isolément les uns des autres, mais ce faisant, nous en arriverons peut-être à établir de nouveaux types de programmes qui pourraient remplacer tout à fait l'aide sociale.

Recommandations à court terme :

1. Réduire les taux effectifs marginaux d'imposition pour les adultes à faible revenu, par exemple en s'assurant que le TEMI ne dépasse pas 75 % du revenu net gagné, en permettant que la prestation pour enfant de l'Ontario (PEO) soit accordée sans pénalité aux bénéficiaires admissibles d'Ontario au travail, et en n'imposant pas une augmentation du loyer à cause de la réception de la PEO.
2. Stabiliser les ménages en transition vers une plus grande autonomie, par exemple en établissant un système de planification pour les adultes qui comprendrait un processus d'approbation, des normes et des points de repère, et en élevant les limites des biens pour financer les activités de démarrage d'emploi.
3. Soutenir les enfants dans leur transition vers la vie adulte, par exemple en établissant un moratoire de quatre ans sur les augmentations de loyer, de même que sur les réductions et les pertes de prestations pour enfant des familles qui bénéficient d'Ontario au travail pendant qu'un étudiant complète ses études postsecondaires.

Recommandations à plus long terme :

1. Établir un nouveau centre de responsabilité du gouvernement pour résoudre les obstacles qui créent des conséquences non voulues à cause du chevauchement et du dédoublement des programmes.
2. Remettre en question le « modèle de fonctionnement » de la gouvernance qui se fait le champion de l'application de programmes comme des entreprises

séparées qui fonctionnent isolément des autres programmes. Le but de cet exercice serait de créer une nouvelle série de principes de gouvernance en consultation avec « la société civile, les agences et les militants ».

3. Réorienter Ontario au travail d'un programme d'aide sociale à un programme de soutien de la transition vers l'autonomie.
4. Défendre publiquement la voie vers l'autonomie.

John Stapleton sait que ces recommandations sont ambitieuses parce qu'elles nécessiteront une initiative inclusive et intégrée de tous les paliers de gouvernement, de nombreux ministères à l'interne et de plusieurs agences sociales. Aux cours des prochaines étapes, les conclusions du rapport seront présentées aux participants des groupes de référence et de discussion pour obtenir leurs réactions et elles seront examinées par les informateurs clés. Un processus de consultation sera établi avec les groupes communautaires et d'autres intervenants pour considérer les recommandations et les réviser si nécessaire.

Le but ultime de ce projet est d'attirer l'attention sur la nécessité d'un nouveau modèle de gouvernance qui permet aux gouvernements et à leurs agences de façonner des politiques et des procédures d'une manière coordonnée. M. Stapleton dit que c'est la clé pour réduire les désincitations et récompenser, plutôt que pathologiser, la transition vers une plus grande autonomie. 🌐

John Stapleton a travaillé pour le ministère des Services communautaires et sociaux de l'Ontario pendant 28 ans dans les domaines de la politique d'aide sociale et des opérations. Depuis qu'il a quitté le gouvernement en 2002, il prête son expertise à de nombreuses organisations, notamment à la St. Christopher House de Toronto, et comme directeur de la recherche pour le groupe de travail sur la modernisation de la sécurité du revenu des adultes en âge de travailler. En 2006, il a obtenu une bourse de recherche de Metcalf Innovation.

Pour lire le rapport complet, Why is it so tough to get ahead? How our tangled social programs pathologize the transition to self-reliance, visiter <http://metcalffoundation.com/>.

- 1 Voir <http://www.ucalgary.ca/~dabrent/cbc/poll.html> et des résultats semblables.
- 2 Voir la partie 8 du rapport : *Talking with Community Members*.
- 3 Pour une discussion complète de ces dynamiques, voir Gillian Manning et Don Drummond : « *The Road Still Less Traveled* », Toronto Dominion Bank, TD Economics, Septembre 2005.

Utilisation des données sociales pour le succès

Par Alanna Petroff

Lorsque le gouvernement fédéral a accordé plus d'un milliard de dollars pour étendre les programmes de garde d'enfants en Ontario, les partenaires communautaires de Peel ont réagi rapidement.

Le financement de 2005 du programme *Meilleur départ* a été une bénédiction pour la région de Peel, donnant à la communauté une somme forfaitaire pour créer plus de garderies et élargir les programmes d'éducation de la petite enfance. Mais l'échéance était stricte; les organisateurs n'avaient que quelques mois pour déterminer où placer les nouvelles installations.

En utilisant l'information de la Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales (SACASS), les partenaires régionaux ont pu déterminer les secteurs présentant la plus grande demande de services de garderie, et ensuite agir.

« Étant donné cette échéance stricte, nous ne pouvions pas y arriver sans les données de la SACASS », de dire Sarah Cannon, analyste des données pour la région de Peel. « Ces données ont donné aux partenaires la confiance de prendre une si importante décision de financement. »

Mme Cannon a analysé et organisé les données de la SACASS « du soir au matin » afin de respecter l'échéance de la proposition. Elle a travaillé avec l'organisation *Success by 6 Peel* – une coalition de partenaires communautaires travaillant en éducation, en loisirs et en services sociaux – afin de s'assurer que la proposition de financement servait le mieux possible les besoins de la collectivité.

Success by 6 Peel comprend plus de 40 partenaires communautaires travaillant tous pour offrir aux enfants de la région des services d'éducation et de soutien à la petite enfance efficaces. Leur but se résume par le slogan : « *In Peel, all children will thrive* » (À Peel, tous les enfants prospèrent). C'est cette organisation qui a pris la responsabilité de gérer le financement.

Success by 6 Peel a utilisé les données communautaires de la SACASS pour

déterminer les secteurs de grand besoin, ceux nécessitant probablement le plus de financement. Et bien que de nombreuses personnes travaillant à la proposition pouvaient *deviner* de quels secteurs il s'agissait, les données de la SACASS ont offert des preuves concrètes pour justifier leur évaluation.

« Si nous n'avions pas utilisé les données de la SACASS, nous n'aurions pas pu déterminer clairement où devaient aller ces installations » de dire Elena DiBattista, directrice de *Success by 6 Peel*. « Mais avec les données, c'est devenu très clair. Ainsi, les personnes qui travaillaient à ce projet étaient très unies... cela a rendu le processus plus facile à gérer et plus logique, et fondé sur des preuves. »

Mme Cannon a utilisé les données de la SACASS pour déterminer les secteurs de la communauté ayant le plus besoin de services pour les enfants. Les plus importantes étaient les statistiques indiquant le nombre de jeunes enfants par kilomètre carré, parce que les secteurs de plus grande densité d'enfants auraient le plus besoin d'installations pour les enfants. Elle a ensuite complété ces données par des statistiques sur le nombre d'enfants vivant dans une famille à faible revenu et monoparentale, le nombre

La **Stratégie d'accès communautaire aux statistiques sociales (SACASS)** est un réseau national de groupes qui offrent un moyen grâce auquel les municipalités et les organisations de services sociaux communautaires peuvent avoir accès aux données au niveau des villes de Statistique Canada et d'autres sources. Les consortiums locaux de la SACASS sont généralement composés de la municipalité, des agences de services de santé et de services sociaux, des conseils de planification et des commissions scolaires, en plus des services policiers, des bibliothèques publiques et d'organisations non gouvernementales comme Centraide.

La SACASS vise à rehausser la capacité de ces réseaux locaux d'accéder aux données sociales et de les utiliser efficacement dans leur travail. En comprenant mieux les tendances sociales et économiques, les partenaires de la SACASS développent l'expertise nécessaire pour améliorer l'élaboration des politiques et des programmes locaux dans leur ville.

Pour obtenir plus d'information sur la façon de participer à la SACASS, visitez : http://www.ccsd.ca/subsites/socialdata/f_acceuil.html.

d'immigrants récents en pourcentage de la population, et des statistiques sur la proportion de la communauté sans connaissance de l'anglais ou du français.

Mme Cannon a également calculé la proportion de la population de la région de 20 ans et plus ayant moins d'une neuvième année de scolarité. Cette statistique est importante, dit-elle, parce qu'elle permet de déterminer les secteurs où des problèmes pourraient se présenter. Par exemple, si les parents eux-mêmes n'ont pas assez de scolarisation, ils pourraient avoir de la difficulté à favoriser une croissance intellectuelle et un apprentissage suffisants chez leurs enfants.

Mme Cannon a pu tracer et coder par couleur l'information sur des cartes régionales, démontrant visuellement quels endroits avaient les plus grands besoins. Par exemple, lorsqu'une zone de haute densité chevauchait une zone ayant proportionnellement plus d'immigrants récents ou de familles monoparentales, les partenaires pouvaient identifier immédiatement les communautés qui bénéficieraient le plus de ressources supplémentaires pour la garde d'enfants.

En fin de compte, cinq nouvelles garderies ont été établies avec l'argent de *Meilleur départ*. Chacune a été intégrée à une école existante ou a été logée dans une nouvelle annexe. L'ouverture de la dernière garderie est prévue en septembre 2008.

Et la réaction des parents? « Absolument fantastique », de dire Mme DiBattista.

Au-delà de ces cinq nouvelles garderies, *Success by 6 Peel* utilisera une partie des fonds pour établir deux centres mobiles de développement de l'enfant. Une fois sur la route, ces unités mobiles viseront des secteurs de grande croissance dans les régions qui sont généralement mal desservies. Elles se stationneront aux postes de pompiers ou près des écoles, par exemple, de sorte que les parents et les enfants puissent simplement monter à bord pour avoir accès à divers programmes d'alphabétisation et d'éducation des enfants.

En utilisant les données de la SACASS pour obtenir de l'information détaillée et exacte, le partenariat de Peel a pu prendre des décisions bien informées – malgré les échéances strictes – qui lui ont permis d'utiliser efficacement le financement de *Meilleur départ*. Enfin, les données ont aidé *Success by 6 Peel* à atteindre son but ultime – s'assurer que tous les enfants de Peel prospèrent. 🌀

Alanna Petroff est journaliste pigiste se spécialisant dans les affaires et les arts. Elle possède un baccalauréat en journalisme et en histoire de l'art de l'Université Carleton et travaille actuellement au Business News Network (BNN) à Toronto.

Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale du Québec

Suite de la page 17

À partir de cela, il est possible de déduire que la façon dont une société est organisée crée une différence : on *peut* s'améliorer à partir d'où on part. Le fait d'insérer la pauvreté dans le programme du gouvernement le transforme d'un « fait naturel » à un fait social – ce sur quoi nous pouvons agir. Il est très important que ce message soit communiqué et que nous puissions voir quelles mesures fonctionnent le mieux. Nous ne savons peut-être pas encore tout à fait quelle est la meilleure voie à prendre, mais nous savons que nous *pouvons* faire quelque chose.

Q : De quelle façon croyez-vous que les gouvernements et les organisations communautaires pourront maintenir le soutien du public pour une stratégie anti-pauvreté à long terme?

R : C'est difficile, parce qu'il faut faire des efforts à long terme quand on traite la pauvreté. Ce n'est probablement pas très attirant pour les politiciens, parce que les résultats n'apparaîtront qu'à long terme et les politiciens devront sans doute affronter des élections à court terme. Ils feront peut-être semblant d'appuyer les stratégies anti-pauvreté, mais ils seront probablement moins portés à les voir comme des domaines attirant d'intervention.

Il faut plutôt que les intervenants et les organisations dans le domaine social se concentrent sur des enjeux et des politiques spécifiques. Au Québec, la loi offre un cadre aux intervenants sociaux pour organiser des interventions et penser à l'avenir. Au cours des toutes premières discussions sur la pauvreté, un des déclencheurs était que les intervenants sociaux trouvaient qu'il était décourageant de lutter pour des normes d'aide sociale alors qu'ils ne les trouvaient pas très bonnes. Ils menaient pour ainsi dire une lutte d'arrière-garde pour empêcher les coupures et éviter l'affaiblissement des normes. Ils voulaient plutôt un objectif plus positif pour guider leurs différentes interventions, et c'est ce que la loi – et le cadre qu'elle impose – offre aux intervenants sociaux. Elle propose une vision, un cadre et une perspective à long terme pour les efforts de lutte contre la pauvreté.

Évidemment, la pente à monter est raide, parce qu'il ne sera jamais facile de réduire la pauvreté à travers les générations. Il faut du temps. Mais au moins une vision existe. 🌀

Qu'y a-t-il dans votre bibliothèque?



Nous avons demandé :

Y a-t-il un livre qui a fait une différence dans votre façon d'approcher votre travail?
Y a-t-il un auteur qui a aidé à centrer vos idées ou qui a présenté une idée qui vous a inspiré?

Et vous avez répondu :

Voici juste quelques livres qui font une différence pour les gens qui travaillent dans le développement communautaire et social.

J'ai une grande bibliothèque, mais cinq livres me viennent à l'esprit :

- *American Backlash*, de Michael Adams. Il saisit une tendance préoccupante selon laquelle moins de citoyens « agissent dans la communauté » et plus de citoyens poursuivent des stratégies agressives d'égoïsme et de survie. Bien que les données soient américaines, des tendances semblables émergent au Canada, de sorte qu'elles encouragent les gens à réfléchir sur ce qu'est le contrat social moderne au Canada.
- *Shared Space: The Communities Agenda*, de Sherri Torjman. Il est excitant d'avoir cet examen innovateur de ce qui se produit dans les collectivités canadiennes, et la notion de « résilience » est un bon moyen de comprendre le développement communautaire.
- *The Cathedral Within*, de Bill Shore. Il est inspirant et rappelle aux gens pourquoi nous devons nous engager envers quelque chose à long terme si nous voulons faire une différence pour les grands projets sociaux.
- *Smart Communities*, de Suzanne Morse. Une des lectures les plus directes et accessibles sur la façon dont les communautés peuvent s'organiser pour faire une différence.
- *Communities on the Way*, de Stewart Perry. Il illustre bien les premiers mouvements de développement communautaire au Canada et nous rappelle d'où nous sommes partis.

Soumis par : Liz Huff, directrice, Division des approches et initiatives communautaires, RHDSC, Ottawa

Au risque de paraître vieux jeu, voici des ressources que j'utilise encore chaque année :

- *The Rich get Richer & The Poor Write Proposals*, de Nancy Mitiguy, Citizen Involvement Training Project, 1978.

- *Enjoying Research? A How To Manual on Needs Assessment*, Ministère du Tourisme et les Loisirs, 1982.
- Divers articles de John McKnight, pour l'inspiration.

Soumis par : Michelle Knoll, directrice générale, Oak Park Moms & Tots, Oakville, Ontario.

Voici une précieuse ressource pour nous :

- *Tea You Could Trot a Mouse On – The Elements of Community-based Economic Development*, de Barbara J. Parker.

Soumis par : Bernice Hancock, directrice de programmes, Family Resource Program, Community Action Committee for Southwestern Newfoundland.

Voici plusieurs livres que j'ai trouvés importants :

- *Dark Age Ahead*, de Jane Jacobs. Elle soutient que cinq piliers de la société (la communauté et la famille, les études supérieures, la science et la technologie, la représentation au gouvernement, et l'autoréglementation des professions savantes) deviennent hors de propos avec d'amères conséquences.
- *A Short History of Progress*, de Ronald Wright. Il montre que les situations difficiles auxquelles nous faisons face maintenant sont aussi anciennes que la civilisation. Nous devons comprendre les tendances du progrès et des désastres si nous voulons refaçonner les résultats.
- *Civic Literacy*, de Henry Milner. Il montre les liens entre une société plus alphabétisée et une plus grande participation civique grâce à une meilleure compréhension des enjeux publics.
- *Happiness*, de Richard Layard. Il montre pourquoi le PIB est une piètre mesure du bien-être social.
- *The Impact of Inequality*, de Richard Wilkinson. Il documente la relation entre l'inégalité sociale et les mauvais résultats sociaux.

Soumis par : Nayda Veeman, éducatrice des adultes à la retraite, Ph.D., Saskatoon

Il est triste que ce livre ne soit plus disponible :

- *Involving Citizens in Community Decision Making: A Guidebook*, de James L. Creighton (Washington, D.C.: Program for Community Problem Solving, National Civic League, 1992). Bien que j'aie utilisé plusieurs autres livres et documents au cours des 17 dernières années, selon moi, celui-ci est le meilleur pour planifier et mettre en œuvre les processus de participation. (En fait, je souhaite que la National Civic League le publie de nouveau de sorte que je puisse remplacer mon exemplaire qui tient avec du ruban gommé et des élastiques.)

Soumis par : Vickie Jo Morris, planificatrice sociale, Vancouver

Il y a trois livres que je recommande :

- *Awakening the Workplace: Achieving Connection, Fulfillment and Success at Work*, édité par Adele Alfano et Kathy Glover Scott. Ce livre offre l'expérience et la connaissance collectives de 16 moniteurs et consultants bien respectés de partout en Amérique du Nord. Il présente des idées pour les gens et les superviseurs et gestionnaires à partager avec le personnel sur le retour de l'enthousiasme au travail, l'établissement d'un équilibre travail-vie positif, le leadership inspirant, etc.
- *ADKAR: A Model for Change in Business, Government and Our Community*, de Jeffrey M. Hiatt. ADKAR = conscience, désir, connaissance, capacité, renforcement. Ce livre présente un modèle de travail pour mettre en œuvre le changement fructueux dans sa vie personnelle et sa carrière professionnelle. Il est tout à fait pertinent pour travailler avec le personnel afin d'initier le changement – une méthode de gestion du changement pratique et facile à appliquer.
- *Team Leader's Problem Solver*, de Clay Carr. Ce livre très pratique présente des stratégies pour les problèmes de gestion courants et exceptionnels qui peuvent se présenter en milieu de travail et mettre au défi les chefs d'équipe. Le format facile à suivre rend ce livre tout à fait pratique. Chaque problème est suivi d'un scénario possible, des causes possibles, des stratégies de solutions éventuelles, et se termine par un renforcement de l'équipe.

Soumis par : Donna E. Palmer, gestionnaire, Best Start Integration, Région de Peel, Children's Services

Il me fait plaisir de répondre à cette initiative que je trouve fort intéressante. J'ai à l'esprit quelques ouvrages qui contiennent des idées très précieuses mais il y en a un précisément que j'ai souvent à mon chevet:

- *Communication et participation communautaire – Guide pratique de communication participative pour le développement*, de Guy Bessette, Centre de recherches pour le développement international, 2004.

Il s'agit d'un ouvrage qui combine parfaitement les approches théoriques et les applications pratiques du concept de participation communautaire. On peut donc l'utiliser aussi bien pour réviser ses apprentissages universitaires qu'à titre de manuel pratique pour mettre en place des initiatives de développement communautaire. Les différentes idées pour impliquer réellement les communautés dans le processus de prise de décision au lieu de solliciter juste leur participation à des rencontres me paraissent très intéressantes et assez simples à mettre en place.

Soumis par : Amadou Lamine, Conseiller en développement communautaire, CISSÉ, Montréal

Il y a quelques oeuvres que j'apprécie particulièrement et qui ont fait une différence dans mon approche à mon travail. Il y a quelques titres que je soulève qui sont de petits trésors pour la communication tels que :

- *Affirmez-vous* de la série S.O.S Boulot de Alain Samson, Les Éditions transcontinental inc., 2004
- *La communication interpersonnelle* de Joseph DeVito et al, Éditions du Renouveau pédagogique inc., 2001
- *Communication et interactions* de Ronald Adler et Neil Towne 3^e édition
- Comme sources d'inspiration, j'ai été fort impressionnée par le petit livre *Opening the Invitation* de Oriah Mountain Dreamer et du recueil intitulé *Child Honoring How to Turn This World Around* de Raffi Cavoukian et Sharna Olfman (Éditeurs).

Soumis par : Dominique Arbez, professeure, Éducation de la jeune enfance, École technique et professionnelle, Manitoba

RESSOURCE :

Le bien-être économique des enfants en Amérique du Nord



L'intégration régionale est une réalité de longue date en Amérique du Nord. Ces liens ont été renforcés par l'adoption de l'Accord de libre-échange nord-américain en 1994 et une intégration accrue continue d'être promue pour appuyer les intérêts économiques à long terme du Canada. Mais comment se portent économiquement les enfants nord-américains? Est-ce qu'ils font du progrès? De quelle façon les tendances des changements démographiques, du marché du travail et des gouvernements influencent-ils le bien-être des jeunes au Canada, aux États-Unis et au Mexique? Y a-t-il des similarités dans les expériences de vie des enfants dans ces trois pays, en particulier par rapport à l'intégration économique accrue?

Le prochain rapport de la série *Les enfants en Amérique du Nord* – qui sera publié au printemps 2008 – examine la sécurité économique des jeunes au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Le rapport analyse les tendances des indicateurs sociaux et démographiques, examine les marchés du travail et les niveaux du revenu des familles, de même que l'étendue des ressources publiques disponibles pour les familles ayant des enfants.

Les conclusions confirment les disparités extraordinaires dans le bien-être des enfants en Amérique du Nord – à l'intérieur de chaque pays et entre eux. De plus, bien que la majorité des enfants au Canada et aux États-Unis jouissent d'un niveau de sécurité économique auquel n'ont pas accès des millions d'enfants mexicains, la tendance de l'inégalité du revenu était commune aux trois pays. À mesure que les trois économies nationales se sont redressées au cours des années 1990, les familles au haut de l'échelle du revenu ont continué de progresser, alors que le revenu des familles au bas de l'échelle a stagné ou perdu du terrain.

Voici d'autres conclusions de cette étude :

- Les niveaux de pauvreté parmi les enfants en Amérique du Nord sont élevés comparativement à ceux d'autres pays développés.
- L'écart de pauvreté chez les enfants a diminué légèrement au Canada et au Mexique. Cependant, aux États-Unis, l'écart entre le revenu moyen des familles pauvres ayant des enfants et le seuil de la pauvreté s'est accentué.
- L'insécurité alimentaire demeure un problème sur tout le continent, en particulier au Mexique où un ménage sur cinq n'a pas les ressources nécessaires pour acheter des aliments nutritifs pour sa famille.
- L'accès aux soins de santé est un problème grave pour les enfants aux États-Unis et au Mexique. Un grand nombre d'entre eux sont forcés de se passer de soins de santé à cause du faible revenu de leur famille.
- L'accès à un logement abordable est un facteur significatif des hauts taux de pauvreté au Canada et aux États-Unis. Au Mexique, les préoccupations ont été axées sur les conditions de base du logement, mais à cet égard, il y a eu une amélioration pendant les années 1990 pour les familles mexicaines ayant des enfants.
- Dans les trois pays, le niveau d'instruction des mères et des pères augmente; cependant, la très grande majorité des enfants mexicains continuent de vivre dans un ménage où le niveau d'instruction des parents est faible.
- La croissance de l'emploi a été solide sur tout le continent pendant les années 1990, bien que les taux se soient stabilisés depuis, surtout aux États-Unis et au Mexique. La majorité des enfants – pauvres et non pauvres – vivent dans des familles où au moins une personne gagne un revenu.
- Le Canada et les États-Unis ont des systèmes de soutien du revenu plus solides pour les familles ayant des enfants qu'au Mexique. Ces types de soutien sont importants pour aider à protéger les enfants contre la pauvreté en atténuant les conséquences négatives des développements du marché.
- Le système de soutien du revenu des familles au Canada réduit plus efficacement les niveaux de pauvreté chez les enfants que le soutien du revenu disponible aux États-Unis ou au Mexique.

Puisant dans une variété de sources nationales et internationale, le Projet sur les enfants en Amérique du Nord continue de documenter la façon dont les enfants s'en tirent dans chaque pays du continent, d'élaborer une base de référence pour mesurer et suivre leur bien-être au fil du temps, et de renforcer la capacité dans les trois pays de poursuivre le travail important de mesure et de suivi du bien-être des enfants. ☺

FORUM SOCIAL CANADIEN

Calgary, Alberta – Mai 2009



Itinérance. Logement abordable. Sécurité alimentaire. Tensions de quartier. Écart grandissant entre les riches et les pauvres. Pauvreté.

Alors même que l'économie canadienne est florissante depuis plus d'une décennie, des changements sociaux déconcertants persistent et trop de Canadiens et Canadiennes sont laissés pour compte. Pourquoi ces problèmes sociaux perdurent-ils au sein d'une telle prospérité – et que fait-on pour apporter des changements significatifs dans ces domaines?

Obtenez les réponses à ces questions et beaucoup d'autres sur le développement social au **Forum social canadien 2009**.

Faites partie de la chimie qui se produit lorsque plus de 700 décideurs, responsables des orientations politiques, chercheurs et représentants de collectivités se réunissent pour le Forum social canadien inaugural du **19 au 22 mai 2009 à Calgary**. Des personnes travaillant dans les domaines du maintien de l'ordre, de la santé publique et des affaires se joindront aussi à vous – une combinaison qui peut renouveler l'énergie pour s'attaquer à certains des défis auxquels vous faites face au travail.

Les conférenciers et les thèmes des ateliers seront choisis pour leur capacité d'aller au cœur des pratiques prometteuses, des obstacles organisationnels et des réalités des questions sociales et politiques. Vous rencontrerez des partenaires en développement social d'une grande variété d'organisations et de secteurs qui se sont rarement retrouvés ensemble auparavant.

Vous entendrez aussi parler du **travail prometteur** qui se fait dans toutes les régions du Canada. Nous discuterons de ce qui **fonctionne – et ne fonctionne pas** – dans le domaine du développement social, nous **établirons de**

nouveaux liens avec des personnes de toutes les parties du pays, et nous **générons l'élan** qu'il faut pour des interventions et de la collaboration futures pour le progrès social.

Voici les points saillants du Forum social canadien :

- **Des conférenciers inspirants**
- **Des ateliers, des tables rondes et des séances plénières** sur les tendances en développement social, les pratiques exemplaires et les innovations dans le secteur, les coalitions et la collaboration, le marketing de votre organisation auprès des fondations, et beaucoup plus.
- **L'initiative vidéo du Forum social canadien**, où des étudiants du cycle supérieur en radiodiffusion des écoles de journalisme au pays travailleront en équipe avec des producteurs professionnels de la télévision pour raconter les trois jours du Forum et documenter les idées, les messages et l'inspiration des participants et participantes pour diffusion pendant le Forum et plus tard dans les collectivités partout au Canada.

Plusieurs séances plénières commenceront avec de **courts documentaires** pour aider à lancer le dialogue et le débat. Les organisateurs ont commencé récemment la production les premiers d'entre eux en Alberta et au Québec.

Les inscriptions anticipées au Forum social canadien commencent en **septembre 2008**. Vérifiez notre site Web à www.ccsd.ca pour les mises à jour. Pour en apprendre davantage sur le Forum social canadien ou pour partager vos idées et offrir des perspectives concernant ce que vous aimeriez voir au Forum, envoyez-nous un courriel à forum@ccsd.ca. Vous pouvez également appeler le CCDS au (613) 236-5868, poste 226 ou nous visiter en direct à www.ccsd.ca. 📞

Définir et redéfinir la pauvreté au Canada

Suite de la page 6

le coût des vêtements et des chaussures, le coût du logement fondé sur le prix moyen de location d'un appartement de deux ou trois chambres à coucher, le coût du transport pour un laissez-passer de transport en commun dans les plus grandes zones urbaines ou les frais d'opération d'un véhicule usagé, et une allocation pour les autres besoins du ménage tels que les fournitures scolaires, les produits de soins personnels, le téléphone et autres éléments similaires.

Afin de tenir compte des différences dans le coût de la vie partout au Canada, la MPC est calculée selon différents types de famille dans 48 emplacements géographiques différents dans les 10 provinces et elle est ajustée à l'inflation. Les renseignements sur les territoires n'ont pas encore été inclus dans la MPC à cause de problèmes méthodologiques concernant les composantes du panier.

En 2002, l'année la plus récente des données disponibles de la MPC, le taux de pauvreté au Canada était de 13,7 % – 2,1 points de pourcentage plus élevés que le taux de pauvreté découlant des SFR après impôt. Les taux légèrement plus élevés découlant de l'utilisation de la MPC sont attribués à une définition plus stricte du « revenu disponible ». Pour calculer le revenu disponible, la MPC déduit des articles tels que les retenues salariales obligatoires, les dépenses non remboursées pour le soin des enfants et les médicaments sur ordonnance, en plus de l'impôt sur le revenu¹.

Donc, combien y a-t-il de pauvres au Canada?

Trop, selon toutes les mesures! 🌀

1 Ressources humaines et Développement social Canada. *Low Income in Canada: 2000-2004, Using the Market Basket Measure*. Ottawa: 2008. (publication à venir)

Résoudre la pauvreté :

Suite de la page 12

ministérielle à l'égard de la stratégie, la production de rapports publics sur les progrès réalisés dans le sens des cibles et des échéanciers, des cibles précises en matière de politique et de programme, des mesures liées aux buts ou un organisme de surveillance indépendant.

4) Une série d'indicateurs convenus de la pauvreté qui seront utilisés avec le temps pour planifier, surveiller le changement et évaluer le progrès

Ce que les Canadiens et Canadiennes décident de placer dans ce groupe d'indicateurs est fonction des cibles et des priorités d'une stratégie nationale. Il sera sans doute nécessaire d'établir plusieurs mesures, de sorte que nous puissions suivre les diverses dimensions de la pauvreté, notamment la dépossSESSION, l'exclusion sociale et l'iniquité.

Le Conseil national du bien-être social fait valoir avec insistance l'établissement d'une stratégie antipauvreté nationale propre au Canada comme une des initiatives les plus importantes que le gouvernement fédéral puisse entreprendre. Il s'agit d'une initiative que les Canadiens et Canadiennes soutiendront – la population a l'équité à cœur, elle souhaite que le pays continue de prospérer et elle croit qu'il est possible de réduire la pauvreté et l'inégalité. Tous nos gouvernements devraient être encouragés par cette confiance, et nous les invitons à relever le défi. Les Canadiens et les Canadiennes l'accepteront de plein gré – car notre avenir en dépend. 🌀

Sheila Regehr est directrice générale du Conseil national du bien-être social.

Cet article présente les grandes lignes du rapport Résoudre la pauvreté : Quatre pierres angulaires d'une stratégie nationale viable pour le Canada, volume n° 126, hiver 2007, publié par le Conseil national du bien-être social. On peut obtenir un exemplaire du rapport ou de la trousse d'information Résoudre la pauvreté en les téléchargeant à partir du site web du CNBES, à www.ncwcnbes.net, ou encore par téléphone au 613-957-2961 ou par courriel à ncw@magi.com. Un nouvel élément à la trousse – un feuillet d'information sur les stratégies antipauvreté à l'échelle municipale – s'ajoutera bientôt.

Êtes-vous membre du CCDS?

Sinon, c'est à considérer parce que vous recevrez des bénéfices avantageux, y compris des escomptes sur toutes nos publications et un abonnement gratuit à Perception.

LE CCDS TRAVAILLE POUR VOUS

Le CCDS est l'un des porte-parole les plus reconnus en matière de questions sociales au Canada. Depuis 1920, le Conseil s'est prononcé en faveur des besoins des enfants et des familles, des défavorisés et des pauvres, au moyen de sa recherche, de consultations, de sensibilisation publique et de défense des droits. Nos études et nos rapports de recherche fournissent des informations et des analyses rigoureuses, couvrant des thèmes comme la sécurité du revenu et la pauvreté, l'emploi et le marché du travail, la politique sociale, la diversité culturelle, la prévention du crime, et les personnes handicapées.

En vous joignant au CCDS, vous faites partie d'un solide réseau d'individus et d'organismes qui donnent leur soutien à la mission du Conseil de promouvoir une plus grande sécurité sociale et économique pour tous les Canadiens.

AVANTAGES INTÉRESSANTS

Vous avez le choix de devenir membre à titre particulier ou en tant qu'organisme, au niveau de services qui vous convient le mieux. Tous nos membres reçoivent :

- un abonnement à Perception, le périodique national du CCDS;
- des trousseaux d'information vous informant des activités du CCDS, des synthèses de nos plus récents rapports et de nos dernières publications.
- un escompte de 15% sur toutes les publications du CCDS;
- et plus.....

Oui! J'aimerais devenir membre du CCDS aujourd'hui et donner mon soutien à sa recherche et ses publications de qualité. (Veuillez consulter notre site Internet ou appeler notre bureau pour de plus amples détails et options de tarifs).

Veuillez trouver ci-joint ma cotisation d'adhésion :

- 25 \$ Étudiant
- 55 \$ Troisième âge
- 65 \$ Membre individuel
- 100 \$ Organisme membre
- 100 \$ Membre individuel + Services complémentaires
- 250 \$ Organisme membre de parrainage
- 500 \$ Organisme membre de soutien
- Autre _____ \$

Je désire aussi faire un don de :

- 35 \$ 100 \$
- 50 \$ Autre _____ \$

TOTAL (adhésion + don) _____ \$

Nom : _____ Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Fax : _____ Courriel : _____

Paiement :

Chèque à l'ordre du CCDS ci-joint
OU

paiement par carte de crédit :

MasterCard Visa

N° de carte : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

Options de reçu :

- Reçu déductible d'impôts requis
- Reçu standard, non déductible est suffisant
- Aucun reçu nécessaire

